



**Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle
ACFO du grand Sudbury inc.
Le jeudi 1 décembre 2022 à 8 h**

Présences : Jacques Babin, Danielle Barbeau-Rodrigue, Patrick Breton, Julien Cayouette, Joyce Choquet, Valérie Dalcourt, Linda Dubois, Lynn Émond, Paul-André Gauthier, Marc Gauthier, Joanne Gervais, Roxanne Gervais (par vidéoconférence), Raymond Guy, Lyse Lamothe, Ann Roussel, Michelle Thibeault

Mot de la bienvenue

Lyse Lamothe, présidente, souhaite la bienvenue aux participant(e)s et présente les membres du C. A. et du personnel :

C. A. : Danielle Barbeau-Rodrigue, vice-présidente
Marc Gauthier, secrétaire/trésorier
Joyce Choquet, administratrice
Valérie Dalcourt, administratrice
Michelle Thibeault, administratrice

Personnel : Joanne Gervais, directrice générale
Alain Mayotte, comptable, contractuel
Léo Duquette, gestion des sites Web et du réseau, contractuel

1. a) Choix d'un(e) secrétaire d'assemblée

AGA 2022 - #001 : Il est proposé que Joanne Gervais soit secrétaire d'assemblée.

Paul-André Gauthier/Joyce Choquet
Adopté

b) Choix d'un(e) président(e) d'élection

AGA 2022 - #002 : Il est proposé que Marc Gauthier soit président d'élection.

Jacques Babin/Valérie Dalcourt
Adopté

2. Adoption de l'ordre du jour

On consulte l'ordre du jour qui a été distribué avec le rapport annuel.

AGA 2022 - #003 : Il est proposé que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Joyce Choquet/Danielle Barbeau-Rodrigue
Adopté

3. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 2 décembre 2021

On consulte le procès-verbal de l'AGA du 2 décembre 2021 qui a été distribué avec le rapport annuel. Aucun changement ou aucune correction.

Aucune question d'écoulant.

AGA 2022 - #004 : Il est proposé que le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 2 décembre 2021 soit adopté, tel que modifié.

Jacques Babin/Danielle Barbeau-Rodrigue
Adopté

4. Rapport de la présidence

Lyse Lamothe présente l'ACFO en chiffres en se servant de l'infographie au rapport annuel. Joanne Gervais présente les points forts de 2022. Lyse Lamothe présente l'aperçu de 2023.

On propose à la direction de garder informé le Réseau du mieux-être francophone du Nord de l'Ontario des plaintes faites en santé puisqu'eux aussi déposent des plaintes auprès des organismes et institutions en santé, question de se garder informés pour démontrer un front uni.

AGA 2022 - #005 : Il est proposé que le rapport de la présidence soit reçu par l'assemblée.

Marc Gauthier/Jacques Babin
Adopté

5. Présentation des états financiers 2021-2022

Roxanne Gervais du cabinet comptables de Baker Tilly présente les états financiers audités au 31 mars 2022.

Aucune question.

AGA2022 - #006 : Il est proposé que l'assemblée reçoive les états financiers audités au 31 mars 2022.

Paul-André Gauthier/Joyce Choquet
Adopté

6. Audit versus examen annuel

Lyse Lamothe présente les réflexions du conseil d'administration et le changement à la *Loi de 2010 sur les organisations sans but lucratif (LOBSL)* de l'Ontario. La directrice a fait les vérifications auprès de nos principaux bailleurs de fonds et nous avons eu la confirmation de tous sauf FedNor qu'on pourrait passer d'un audit à un examen annuel. Passer d'un audit à un examen nous économiserait environ 2 000 \$ annuellement. Par contre, on pourrait retourner à un audit si jamais nous obtenons une subvention qui exige l'audit plutôt qu'un examen, même si ce n'est pas recommandé par notre cabinet comptable.

On demande que cette résolution soit apportée à l'AGA annuellement.

AGA2022 - #007 : Il est proposé que l'ACFO du grand Sudbury passe d'un audit annuel à un examen annuel tel que prescrit dans la LOSBL.

Jacques Babin/Paul-André Gauthier
Adopté

7. Choix d'un cabinet comptable pour 2022-2023

AGA2022 - #008 : Il est proposé que le cabinet comptable Baker Tilly soit choisi pour la vérification de nos états financiers 2022-2023 et que le C. A. fixe la rémunération.

Joyce Choquet/Michelle Thibeault
Adopté

2 abstentions (Roxanne Gervais et Lyse Lamothe)

8. Révision des lettres patentes

Lyse Lamothe présente les changements proposés à nos Lettres patentes. Le conseil d'administration veut apporter ces changements afin de mieux saisir notre mandat.

Ancien mandat :

1. De servir les francophones de la région du grand Sudbury.
2. Voir au développement et à l'épanouissement des Franco-Ontariens dans les domaines éducationnels, sociaux, culturels, économiques, juridiques, des loisirs, et ce, sans but lucratif.
3. Améliorer les conditions de vie des francophones.
4. Maintenir un lien entre les communautés et organismes de la région du grand Sudbury.
5. La Corporation aura la faculté d'accepter des dons, des cadeaux et des legs.

Texte proposé :

Objets pour lesquels l'Association est constituée :

L'Association canadienne-française de l'Ontario du grand Sudbury veille au développement et à l'épanouissement de la communauté franco-ontarienne de la région. Elle collabore de manière active et stratégique avec l'ensemble des acteurs qui œuvrent au développement de la francophonie et elle travaille avec d'autres partenaires de la société dans le but de bien répondre aux besoins et aux aspirations de la francophonie de son territoire, afin d'adhérer à la philosophie inclusive du « pour, par et avec ».

AGA2022 - #009 : Il est proposé que l'assemblée accepte les modifications proposées aux Lettres patentes de l'ACFO du grand Sudbury

Valérie Dalcourt/Joyce Choquet
Adopté

9. Révision du Règlement n° 1

Lyse Lamothe présente les changements proposés au Règlement n° 1 qui sera maintenant nommé Règlement administratif, selon la LOSBL.

AGA2022 - #010 : Il est proposé que l'assemblée accepte les modifications proposées au Règlement n° 1 qui sera dorénavant appelé le Règlement administratif.

Jacques Babin/Raymond Guy
Adopté

10. Élection des membres du conseil d'administration

Marc Gauthier fait rapport de la politique à l'ACFO du grand Sudbury.

Depuis la dernière AGA, un membre du conseil d'administration a dû donner sa démission : Amélie Hien. Le poste demeure vacant. Deux membres de notre c.a. sont à la fin de leur mandat.

Selon notre ancien Règlement n° 1, nous avons jusqu'à 8 postes à combler. Avec le nouveau Règlement administratif que nous venons d'adopter, nous avons jusqu'à 4 postes à combler.

Un appel aux candidatures a été lancé au début novembre 2022. Deux candidatures ont été soumises. Un comité de sélection a revu les candidatures et les deux ont été retenues.

Candidat(e)	Proposé par	Appuyé par
Danielle Barbeau-Rodrigue	Frédérique Dallaire-Blais	Nicole Dubuc-Charbonneau
Joyce Choquet	Lyse Lamothe	Alissa Levesque

Marc Gauthier demande aux candidates si elles acceptent de siéger.

AGA 2022 - #011 : Il est proposé que les candidates soient nommées administratrices au conseil d'administration de l'ACFO du grand Sudbury pour un mandat de trois ans.

Ann Roussel/Michelle Thibeault
Adopté

2 abstentions (Danielle Barbeau-Rodrigue et Joyce Choquet)

11. Reconnaissance spéciale

Lyse Lamothe demande à Michelle Thibeault de présenter la reconnaissance spéciale.

Michelle Thibeault présente la reconnaissance spéciale au Centre franco-ontarien de folklore. Elle invite Patrick Breton, directeur général et Raymond Guy, administrateur, de monter recevoir la plaque.

On prend quelques photos.

12. Remerciements

Lyse Lamothe offre des remerciements :

- Bailleurs de fonds : Patrimoine canadien, Service Canada et Delta Bingo
- Les membres retournant au c.a. : Danielle Barbeau-Rodrigue et Joyce Choquet
- Le président d'élection : Marc Gauthier
- La secrétaire d'assemblée : Joanne Gervais
- Le cabinet d'auditeurs Baker Tilly : Roxanne Gervais
- Les membres du C. A. et du personnel
- Les participant(e)s

13. Levée de l'assemblée

AGA 2022 - #012 : Il est proposé que l'assemblée soit levée à 8 h 49.

Joyce Choquet/Danielle Barbeau-Rodrigue
Adopté